HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Syphilis

PS

Mise à jour
18/11/2024

Autres dénominations
Treponema Pallidum

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Treponema pallidum*

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par contact direct avec des lésions cutanées ou muqueuses au stade I et II lors de rapports sexuels oraux, anaux ou vaginaux
- Par transmission transplacentaire
- Par contact indirect avec du matériel contaminé (possible mais exceptionnel)

- Par transfusion sanguine si donneur infecté et dans un stade précoce de la maladie

Période d'incubation

- 10 jours à 3 mois, en moyenne 3 semaines

Durée d'infectiosité

- Aussi longtemps que des lésions cutanées et muqueuses sont présentes.
- Disparition du risque de transmission 24 à 48 heures après le début d'un traitement de pénicilline

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, application des Précautions Standard

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Dépistage et traitement du(des) partenaire(s) sexuel(s)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Si risque de projections de liquides biologiques
- Lors de symptômes respiratoires

Lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine